



## Le SAAM vous propose également :

- Assistance Emploi ;
- Assistance Santé<sup>(1)</sup> ;
- Protection juridique ;
- Frais de santé<sup>(1)</sup> ;
- Garantie emprunteur /assurance de prêt <sup>(1)</sup>.

(1) : Valable en France métropolitaine.

### SAAM :

8 avenue du Stade de France  
93210 Saint-Denis

Mail : [saam@verspieren.com](mailto:saam@verspieren.com)

Web : [www.saam.verspieren.com](http://www.saam.verspieren.com)

Fax : +33 (0)1 49 64 13 02

### Vos contacts privilégiés :

#### Nathalie Murie :

Tél. : +33 (0)1 49 64 12 86

Port. : +33 (0)6 13 74 84 37

Mail : [nmurie@verspieren.com](mailto:nmurie@verspieren.com)

#### Angélique Pinto

Tél. : +33 (0)1 49 64 12 95

Port. : +33 (0)6 13 74 84 50

Mail : [apinto@verspieren.com](mailto:apinto@verspieren.com)

#### VERSPIEREN - SAAM

1<sup>er</sup> courtier indépendant du marché  
français

Chiffres d'affaires : 251,5 M €  
Primes et cotisations gérées : 2,6 Md €  
Effectif : 1 605 collaborateurs



VERSPIEREN SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 000 000 € - SIREN n° 321 502 049 - RCS Roubaix-Tourcoing. N° ORIAS : 07 003 050  
[www.orias.fr](http://www.orias.fr) - Document non contractuel. Crédits photos : Tayssett, Getty Images, Thinkstock. Réalisation : H. Levaudel, 04/2010.



# Personnel Navigant

## Assurances professionnelles



[www.saam.verspieren.com](http://www.saam.verspieren.com)



## “ Vous êtes personnel navigant

Assurez-vous une sécurité morale et financière contre la perte de votre aptitude physique et mentale indispensable au métier de navigant.

La décision prise par l'organisme compétent peut parfois avoir de lourdes conséquences.

Le SAAM est le spécialiste depuis plus de cinquante ans de l'assurance Perte de licence.

*Profitez de l'offre de parrainage !*

Parrainez d'autres navigants et bénéficiez **d'un mois d'assurance gratuite**, pour vous et votre filleul, pour toute souscription à un contrat SAAM en garanties professionnelles.

### Vous souhaitez parrainer ?

Il vous suffit de nous communiquer les coordonnées de votre filleul.

Remplissez notre formulaire de contact en ligne sur [www.saam.verspieren.com](http://www.saam.verspieren.com) ou contactez nos équipes !



« L'anticipation fait la différence.  
N'attendez pas qu'il vous arrive  
quelque chose ».

## Nos garanties professionnelles

### → PERTE DE LICENCE

Nous vous versons un capital en cas d'inaptitude mentale et physique définitive à l'exercice de votre profession. Cette garantie est valable **hors ou en service aérien** en cas de maladie ou d'accident survenu dans le cadre de votre vie privée et/ou professionnelle.

### → GARANTIE MAINTIEN DE SALAIRE

Nous vous versons des indemnités journalières destinées à compenser la perte de salaire en cas d'arrêt de travail, qu'il s'agisse d'un accident ou d'une maladie, survenue **hors ou en service aérien**.

### → DECES

En cas de décès, (**hors ou en service aérien**), le SAAM verse aux bénéficiaires de votre choix un capital, destiné à subvenir aux besoins immédiats de vos proches.

Nos équipes vous proposent également une garantie Obsèques.

Nous vous allouons une somme forfaitaire destinée à couvrir vos frais d'obsèques et vous aide à soulager vos proches financièrement.

« Les garanties professionnelles  
que nous vous proposons sont  
valables 7 jours/7 et 24h/24 ».

